

Pour l'utilisateur

Mode d'emploi



multiMATIC 700

VRC 700

FR, CHfr, BEfr

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de



Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Consignes générales de sécurité	3
1.3	Utilisation conforme	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	5
2.2	Conservation des documents	5
2.3	Validité de la notice.....	5
3	Vue d'ensemble des produits.....	5
3.1	Marquage CE.....	5
3.2	Structure de l'appareil.....	5
3.3	Plaque signalétique	5
3.4	Numéro de série	5
3.5	Fonction de régulation	5
3.6	Fonction de protection antigel	6
4	Utilisation	6
4.1	Structure de commande	6
4.2	Concept de commande	8
5	Fonctions de commande et d'affichage	9
5.1	Informations.....	9
5.2	Réglages.....	11
5.3	Modes de fonctionnement	15
5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	17
5.5	Messages	18
6	Entretien et élimination des dérangements	18
6.1	Entretien du produit	18
6.2	Vue d'ensemble des anomalies.....	18
7	Mise hors service.....	19
7.1	Remplacement du régulateur	19
7.2	Recyclage et mise au rebut	19
8	Garantie et service après-vente	19
8.1	Garantie	19
8.2	Service après-vente.....	20
9	Caractéristiques techniques	20
9.1	Caractéristiques techniques	20
9.2	Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013	20
9.3	Résistances de sonde	20
Annexe	21
A	Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage.....	21
A.1	Modes de fonctionnement	21
A.2	Niveaux de commande	21
B	Identification et élimination des dérangements	26
Index	27

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

1.2.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.2.3 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.

- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.

1.2.4 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.2.5 Risque de dommages sous l'effet de l'humidité et des moisissures en cas de renouvellement de l'air insuffisant

L'humidité ou les moisissures peuvent provoquer des dommages dans les pièces fortement isolées, où l'air n'est pas suffisamment renouvelé.

- ▶ Aérez régulièrement les pièces en ouvrant les fenêtres et activez la fonction **Aération de la pièce** pour faire des économies d'énergie.

1.3 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit sert à piloter une installation de chauffage avec générateur de chaleur Vaillant et interface eBus, en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

1 Sécurité



Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

VRC 700 – référence d'article

Belgique	0020171315
France	0020171315
Suisse	0020171315

3 Vue d'ensemble des produits

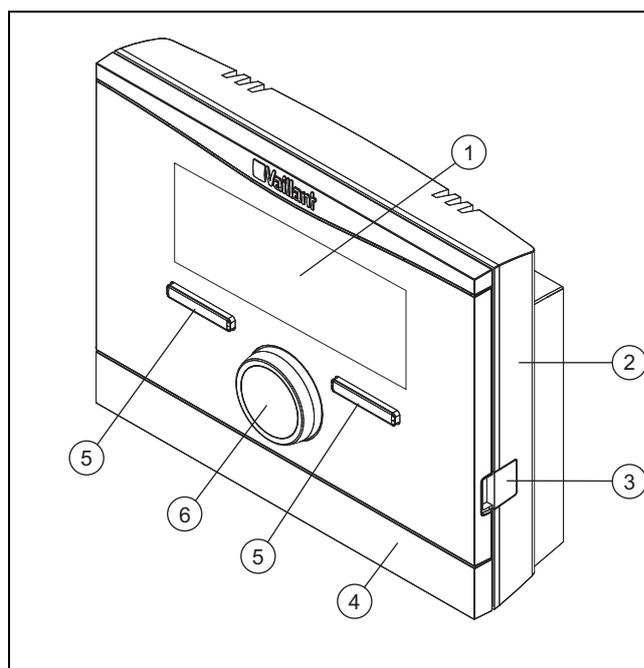
3.1 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

3.2 Structure de l'appareil



- | | | | |
|---|---------------------|---|------------------------|
| 1 | Écran | 4 | Panneau du socle mural |
| 2 | Socle mural | 5 | Touche de sélection |
| 3 | Prise de diagnostic | 6 | Bouton tournant |

3.3 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du produit et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.4 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.5 Fonction de régulation

Le produit sert à réguler l'installation de chauffage **Vaillant**, la production d'eau chaude sanitaire du ballon et le niveau de ventilation de la VMC.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage, la production d'eau chaude et la ventilation de l'intérieur de votre logement.

4 Utilisation

3.5.1 Installation de chauffage

3.5.1.1 Chauffage.

Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur. La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage. Si la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit donc aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température désirée.

3.5.1.2 Rafraîchissement

Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température désirée paramétrée, le régulateur active le rafraîchissement.

3.5.1.3 Aération

Le régulateur permet de définir le niveau de ventilation désiré ainsi que la durée de ventilation.

3.5.1.4 Zones

En présence de plusieurs zones, le régulateur gère ces zones de manière différenciée.

Vous pouvez avoir besoin de plusieurs zones dans les cas suivants

- maison équipée d'un chauffage au sol et d'un chauffage par radiateurs (zones indépendantes).
- bâtiment qui comporte plusieurs logements différents (zones indépendantes).

3.5.2 Production d'eau chaude

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

3.5.3 Circulation

Si une pompe de circulation est intégrée dans l'installation de chauffage, il est également possible de régler des plages horaires relatives à la circulation. Pendant la plage horaire réglée, l'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire circule vers les robinets d'eau puis retourne au ballon d'eau chaude sanitaire.

3.6 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 4 °C, le régulateur enclenche le générateur de chaleur à l'issue de la temporisation de la protection contre le gel et règle la température ambiante de consigne sur 5 °C au minimum.
- est supérieure à 5 °C, le régulateur n'enclenche pas le générateur de chaleur, mais surveille la température extérieure.



Remarque

L'installateur spécialisé est en mesure de régler le délai de temporisation de la protection contre le gel.

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveau utilisateur

Ce niveau ne nécessite pas de connaissances préalables spécifiques. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

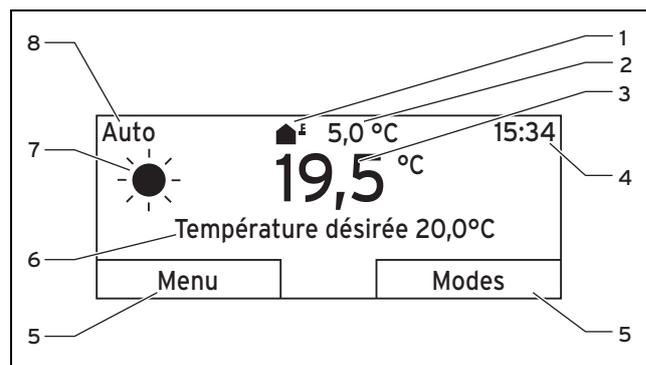
4.1.2 Niveau installateur spécialisé

Le niveau installateur est spécialement prévu pour que l'installateur puisse régler les paramètres avancés de l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en quatre niveaux. Il existe trois niveaux de sélection et un niveau de réglage. L'affichage de base permet d'accéder au niveau de sélection 1, puis au niveau supérieur ou inférieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne à son tour accès au niveau de réglage.

4.1.4 Affichage de base



1 Symbole de la température extérieure actuelle

2 Température extérieure actuelle

3	Température ambiante actuelle	6	Réglage désiré (par ex. Température désirée)
4	Heure	7	Symbole du mode Auto
5	Fonction actuelle des touches de sélection	8	Mode paramétré

L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuels de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur, l'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous

- appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez de ce fait le niveau de sélection 1.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

L'affichage de base indique les principaux états de l'installation, à savoir le chauffage, le rafraîchissement ou la ventilation et le mode correspondant, ainsi que l'état de la plage horaire programmée (période).

Si votre installation de chauffage comporte des zones indépendantes, c'est l'installateur spécialisé qui spécifie la zone dont les valeurs doivent apparaître dans l'affichage de base.

4.1.4.1 Symboles du mode Auto

Symbole	Signification
	Mode Confort : pendant une plage horaire définie
	Mode Réduit : en dehors d'une plage horaire définie

4.1.4.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent dans la ligne inférieure de l'écran. La fonction des touches de sélection gauche et droite change selon le niveau de sélection, l'entrée ou la valeur activée au sein de la structure des menus.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction associée à la touche gauche passe de **Menu** à **Retour**.

4.1.4.3 menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche **Menu**, vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

4.1.4.4 Mode de fonctionnement

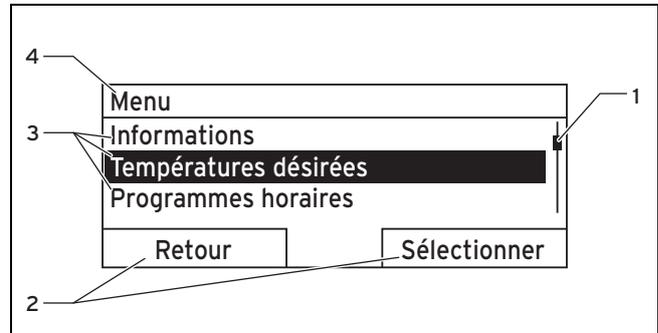
Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Modes**, vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option **Modes**.

4.1.4.5 Réglage désiré

Le texte affiché à l'écran change selon le réglage de base sélectionné, par ex. :

- Avec le réglage de base **Chauffage**, c'est **Temp. désirée Hiver** qui apparaît.
- Avec le réglage de base **Rafraîchissement**, c'est **Temp. désirée Été** qui apparaît.
- Avec le réglage de base **Ventilation**, c'est **Niveau de ventilation** qui apparaît.
- Il peut aussi ne pas y avoir de texte à l'écran en fonction du mode sélectionné.

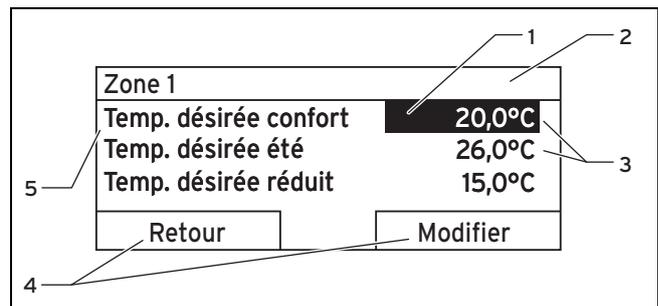
4.1.5 Niveau de sélection



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Barre de défilement | 3 | Éléments de liste du niveau de sélection |
| 2 | Fonctions actuelles des touches de sélection | 4 | Fonction actuelle ou niveau de sélection |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.6 Niveau de réglage



- | | | | |
|---|----------------------------|---|--|
| 1 | Sélection actuelle | 4 | Fonctions actuelles des touches de sélection |
| 2 | Niveau de sélection actuel | 5 | Niveau de réglage |
| 3 | Valeurs | | |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4 Utilisation

4.2 Concept de commande

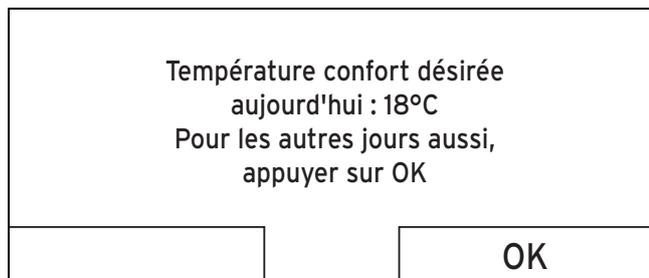
Le régulateur comporte deux touches de sélection et un sélecteur.

Un élément en surbrillance se démarque à l'écran par des caractères blancs sur fond noir. La valeur en surbrillance clignote s'il est possible de la modifier.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

4.2.1 Exemple : séquence de commande depuis l'affichage de base

Vous avez la possibilité de modifier le paramètre **Température confort désirée** pour le jour en cours directement depuis l'affichage de base. Il vous suffit de tourner le sélecteur.



Une invite s'affiche à l'écran pour vous permettre de spécifier si vous souhaitez modifier le paramètre **Température confort désirée** pour le jour en cours uniquement ou de façon permanente.

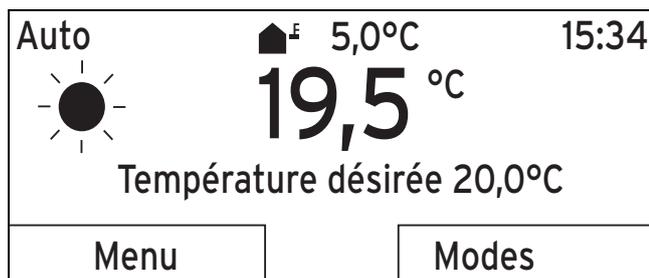
4.2.1.1 Modification du paramètre Température confort désirée pour le jour actuel

- ▶ Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
 - ◀ L'écran retourne à l'affichage de base au bout de quelques secondes. La température désirée ainsi paramétrée sera active pendant six heures.

4.2.1.2 Modification permanente de la température de confort désirée

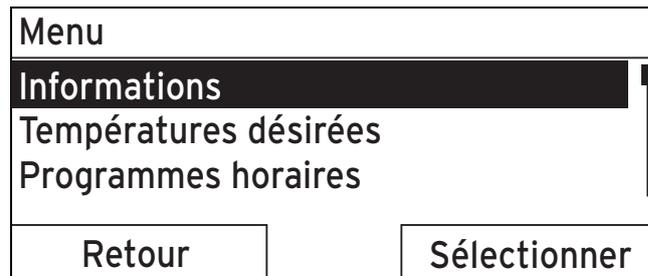
1. Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
2. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - ◀ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre **Température confort désirée** est enregistrée de façon définitive.

4.2.2 Exemple de modification du contraste

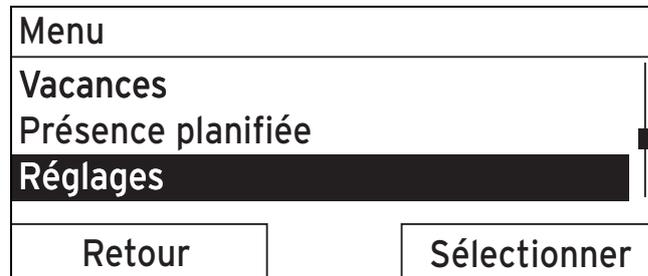


1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.

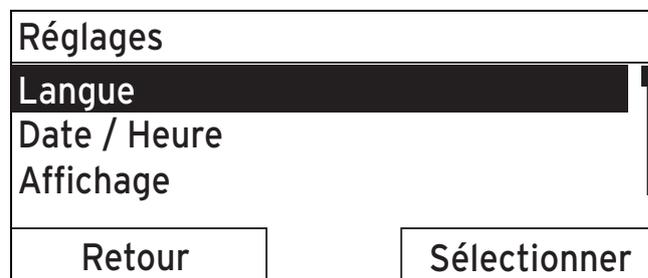
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 - ◀ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1.



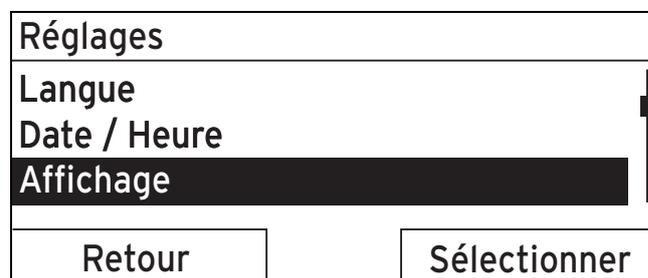
3. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'élément **Réglages**.



4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◀ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 2.



5. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'entrée **Affichage**.



6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◀ Le régulateur bascule sur le niveau de réglage **Affichage**. La valeur du paramètre **Contraste** s'affiche en surbrillance.

Affichage	
Contraste	9
Verrouillage touches	
Retour	Modifier

7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
- ◀ La valeur en surbrillance se met à clignoter.

Affichage	
Contraste	9
Verrouillage touches	
Annuler	OK

8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.

Affichage	
Contraste	12
Verrouillage touches	
Annuler	OK

9. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok** pour valider la modification.
- ◀ Le régulateur a bien enregistré la valeur modifiée.
10. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** à plusieurs reprises pour revenir à l'affichage de base.

5 Fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions décrites dans ce chapitre ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Tableau récapitulatif des modes de fonctionnement et niveaux de commande

Modes de fonctionnement (→ page 21)

Vue d'ensemble des niveaux de commande (→ page 21)

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Les fonctions décrites pour la **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones.

5.1 Informations

5.1.1 Visualisation de l'état de l'installation

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation**

- L'option **État de l'installation** donne accès à toute une liste d'informations qui dressent une vue d'ensemble de l'état actuel de l'installation et des paramètres que vous pouvez modifier.

5.1.1.1 Système

Menu → **Informations** → **État de l'installation** → **État de défaut**

- S'il n'y a pas d'intervention de maintenance requise et qu'aucun défaut ne s'est produit, le paramètre **État de défaut** indique la valeur **Pas de déf.** En présence d'une intervention de maintenance requise ou d'un défaut, le paramètre **État de défaut** indique la valeur **Journ. déf.** Dans ce cas, la touche de sélection droite est pourvue de la fonction **Afficher**. Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Afficher**, la liste des messages d'erreur apparaît à l'écran.

Menu → **Informations** → **État de l'installation** → **Pression d'eau**

- Cette fonction permet de relever la pression d'eau de l'installation de chauffage.

Menu → **Informations** → **État de l'installation** → **État de l'installation**

- Cette fonction vous permet de visualiser le mode de fonctionnement actuel de l'installation de chauffage.
- **Veille** : l'installation de chauffage est en veille, car il n'y a pas de besoin d'énergie.
- **Mode ch.** : l'installation de chauffage chauffe l'habitation pour l'amener à la **Température désirée Hiver**.
- **Rafraîchissement** : l'installation de chauffage rafraîchit l'habitation pour l'amener à la **Température désirée Été**.
- **ECS** : l'installation de chauffage chauffe l'eau du ballon pour l'amener à la **température désirée pour l'eau chaude sanitaire**.

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Temp. départ solaire**

- Cette fonction permet de relever la température actuellement mesurée par la sonde de température du capteur.

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Energie solaire acc.**

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie solaire accumulée.

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Reset cumul**

- Si vous réglez la fonction **Reset cumul** sur **Oui** et que vous appuyez sur la touche de sélection droite **OK**, le rendement solaire cumulé est réinitialisé et ramené à 0 kWh.

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Energie environnementale accumulée**

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie géothermique accumulée.

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Reset cumul**

5 Fonctions de commande et d'affichage

- Si vous réglez la fonction **Reset énergie géoth.** sur **Oui** et que vous appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**, l'énergie géothermique cumulée est réinitialisée et ramenée à 0 kWh.

Menu → Informations → Etat de l'installation → Humidité amb. act.

- Cette fonction permet de connaître l'humidité ambiante actuelle. Le régulateur comporte une sonde de mesure de l'humidité de l'air ambiant.

Menu → Informations → Etat de l'installation → Point de rosée actuel

- Cette fonction vous permet de visualiser le point de rosée actuel. Le point de rosée correspond à la température à laquelle la vapeur d'eau de l'air se condense et se dépose sur les objets.

Menu → Informations → Etat de l'installation → triVAI

- Cette fonction permet de savoir si c'est la pompe à chaleur ou l'appareil de chauffage auxiliaire (gaz, fioul ou électricité) qui couvre les besoins en énergie. Le gestionnaire d'énergie sélectionne le générateur de chaleur à solliciter en fonction du **triVAI** et des critères de confort.

Si la valeur relevée est supérieure à 1, cela signifie que la pompe à chaleur est plus indiquée pour couvrir les besoins en énergie que l'appareil de chauffage auxiliaire.

5.1.1.2 ZONE1

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée confort

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

Le paramètre **Temp. désirée confort** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode Confort).

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée été

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

Le paramètre **Temp. désirée été** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode Confort).

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée réduit

- Cette fonction permet de régler la température réduite désirée pour la zone.

Le paramètre **Temp. désirée réduit** correspond à la température souhaitée au cours de la nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous (mode Réduit).

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. ambiante

- Si le régulateur est monté en dehors du générateur de chaleur, vous avez la possibilité de consulter la température ambiante actuelle.

Le régulateur comporte un capteur de température intégré pour mesurer la température ambiante.

5.1.1.3 Aération

Menu → Informations → État de l'installation → Sonde qualité air 1/2/3

- Cette fonction permet de connaître les valeurs mesurées par les sondes de qualité d'air.

Menu → Informations → État de l'installation → Humidité relative

- Cette fonction vous permet de relever l'humidité relative dans le conduit de ventilation de la VMC.

5.1.2 Consommation

Certains composants sont incompatibles avec la consommation cumulée qui apparaît à l'écran. Les notices des divers composants indiquent s'ils détectent la consommation et de quelle manière.

Menu → Informations → Consommation → Mois en cours → Chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → Mois en cours → Chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → Mois en cours → Eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → Mois en cours → Eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → Mois précédent → Chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → Mois précédent → Chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → Mois précédent → Eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → Mois précédent → Eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → Historique → Chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → Historique → Chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → Historique → Eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → Historique → Eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

5.1.3 Visualisation du graphique de rendement solaire

Menu → Informations → Energie solaire acc.

- Le graphique associé au paramètre **Energie solaire acc.** indique l'énergie solaire mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.4 Visualisation du graphique de l'énergie géothermique cumulée

Menu → Informations → Energie environnementale accumulée

- Le graphique associé au paramètre **Energie géothermique accumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.5 Visualisation du graphique de consommation électrique

Menu → Informations → Consommation élec.

- Le graphique associé au paramètre **Consommation élec.** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.6 Visualisation du graphique de consommation de combustible

Menu → Informations → Consomm. combustible

- Le graphique associé au paramètre **Consomm. combustible** indique la consommation mensuelle de combustible de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.7 Visualisation du graphique de rendement de la récupération de chaleur

Menu → Informations → Récupération chaleur

- Le graphique associé au paramètre **Récupération chaleur** indique le rendement mensuel de la récupération de chaleur de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.8 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

Menu → Informations → Coordonnées

- Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez consulter ces données sous **Contact**.

5.1.9 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures souhaitées pour la zone et la production d'eau chaude sanitaire.

5.2.1.1 Zone

Menu → Températures désirées → ZONE1

- Vous avez la possibilité de paramétrer différentes températures désirées pour une zone donnée :

Chauffage.

- Le paramètre **Temp. désirée confort** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode Confort).
- Le paramètre **Temp. désirée réduit** correspond à la température souhaitée au cours de la nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous (mode Réduit).

Rafraîchissement

- Le paramètre **Temp. désirée été** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode Confort).

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.1.2 Production d'eau chaude

Menu → Températures désirées → Eau chaude sanitaire

- Pour régler la température d'eau chaude désirée, utilisez le paramètre **Eau chaude sanitaire**.

5.2.2 Réglage du niveau de ventilation

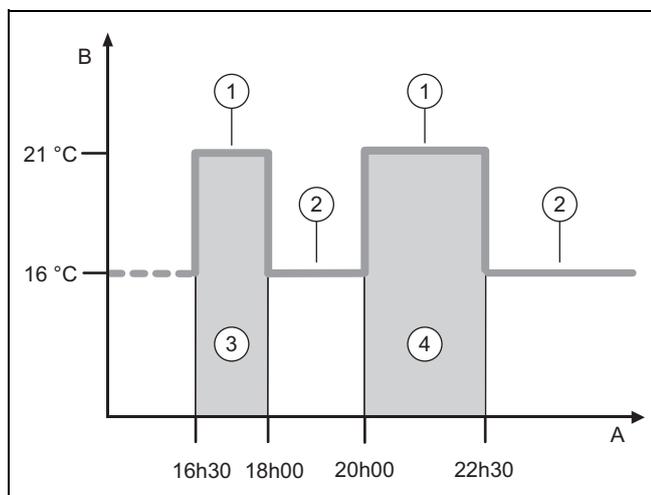
Menu → Niveau ventilation

- Cette fonction permet de définir le niveau de renouvellement de l'air (remplacement de l'air vicié de la pièce par de l'air frais en provenance de l'extérieur).

Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de jour** correspond au renouvellement de l'air que vous souhaitez au cours de la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode Confort). Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de nuit** correspond au renouvellement de l'air que vous souhaitez au cours de la nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous (mode réduit). Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'emploi correspondante.

5.2.3 Réglage des programmes horaires

5.2.3.1 Représentation des plages horaires sur une journée



A	Heure	2	Température désirée
B	Température		Temp. désirée réduit
1	Temp. de confort. Chauffage.	3	Période 1
		4	Période 2

La fonction **Programmes horaires** sert à définir les plages horaires.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

5.2.3.2 Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs

Vous pouvez paramétrer jusqu'à trois plages horaires pour un jour ou un bloc donné.

Les plages horaires programmées pour un jour donné sont prioritaires sur les plages horaires programmées pour un bloc de jours.

Temp. désirée confort : 21 °C

Temp. désirée réduit : 16 °C

Période 1 : 06h00 - 08h00

Période 2 : 16h30 - 18h00

Période 3 : 20h00 - 22h30

Au cours des plages horaires, le régulateur ajuste la température ambiante suivant la **Temp. désirée confort** paramétrée (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur ajuste la température suivant la **Temp. désirée réduit** paramétrée (mode Réduit).

5.2.3.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez par ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi - Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.3.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi - Dimanche	
Période 1 :	!! : !! - !! : !!
Période 2 :	!! : !! - !! : !!
Période 3 :	!! : !! - !! : !!
Retour	Sélection

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par !! .

Certains jours ne concordent pas avec le programme horaire Lu-Dim sélectionné.	
Retour	OK

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par !! dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.

5.2.3.5 Pour zone

Menu → Programmes horaires → ZONE1

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en **mode Automatique** (→ page 16). La température cible pour chacune des plages horaires programmées est la température désirée paramétrée. Au cours des plages horaires, le régulateur bascule en **mode Confort** et la zone amène les pièces correspondantes à la température définie au paramètre **Temp. désirée confort**. En dehors des plages horaires, le régulateur bascule sur le mode paramétré par l'installateur spécialisé : Éco ou Temp. de réduit.

5.2.3.6 Concernant la production d'eau chaude sanitaire

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Préparation

- Les programmes horaires de production d'eau chaude sanitaire ne sont effectifs qu'en **mode Automatique**. La température désirée pour chacune des plages horaires programmées est celle du paramètre **Eau chaude sanitaire**. Lorsqu'une plage horaire touche à sa fin, le régulateur coupe la production d'eau chaude jusqu'au début de la plage suivante.

5.2.3.7 Concernant le rafraîchissement

Menu → Programmes horaires → ZONE1 : rafraîch.

- Les programmes horaires sont opérationnels en mode **Rafraîchissement** et en mode spécial **Rafraîchissement manuel**. Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. Au cours des plages horaires, la zone amène l'habitation à la température désirée définie pour le paramètre **Temp. désirée été**. La fonction de rafraîchissement est inactive en dehors des plages horaires.

5.2.3.8 Concernant la circulation

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Circulation

- Les programmes horaires de circulation ne sont effectifs qu'en **mode Automatique**. Les plages horaires définies déterminent les plages de fonctionnement de la circulation. Au cours des plages horaires, la circulation est activée. En dehors des plages horaires, la circulation est désactivée.

5.2.3.9 Concernant la ventilation

Menu → Programmes horaires → Ventilation

- Les programmes horaires ne s'appliquent qu'en **mode automatique**. Pour chaque plage horaire réglée, le niveau de ventilation qui s'applique est celui qui a été paramétré à l'aide de la fonction **Ventilation**. Au cours des plages horaires, le régulateur règle au maximum la VMC sur **Ventil. maxi de jour**. En dehors des plages horaires, le régulateur règle au maximum la VMC sur **Ventil. maxi de nuit**.

5.2.3.10 Pour le fonctionnement à bruit réduit

Menu → Programmes horaires → Fonctionnement à bruit réduit

- Il est possible de diminuer le régime du ventilateur de la pompe à chaleur. La réduction du régime du ventilateur entraîne une diminution de la puissance de chauffage, tout particulièrement lorsque la température extérieure est basse. L'efficacité du circuit de pompe à chaleur est moindre.

5.2.3.11 Pour les tarifs de l'énergie

Menu → Programmes horaires → Tarifs de l'énergie

- Les horaires correspondants aux heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur.

5.2.4 Planification des jours d'absence

Menu → Vacances

- Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez par ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.
- Il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire.
- La température réglée au préalable s'applique à toutes les zones.
- La ventilation fonctionne au niveau minimum.
- Le rafraîchissement est désactivé.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.



Remarque

La fonction **Rafraîchissement** reste activée si les spécifications du pays d'installation l'exigent. Dans ce cas, l'installateur spécialisé règle l'installation de chauffage de telle sorte que la fonction **Rafraîchissement** reste activée et maintienne la température désirée en votre absence.

5.2.5 Présence planifiée

Menu → Présence planifiée

- À l'intérieur de la période spécifiée, l'installation de chauffage fonctionne en **mode Automatique** avec les réglages pour la journée de **dimanche** qui ont été spécifiés à l'aide de la fonction **Programmes horaires**. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.6 Sélection de la langue

Menu → Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.6.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur jusqu'à ce qu'une langue que vous comprenez s'affiche.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.7 Réglage de la date

Menu → Réglages → Date / Heure → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.8 Réglage de l'heure

Menu → Réglages → Date / Heure → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.9 Activation du changement d'heure automatique ou manuel

Menu → Réglages → Date / Heure → Heure d'été

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur bascule automatiquement à l'heure d'été.
- **Manuelle** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

Si la sonde extérieure est équipée d'un récepteur DCF77, le réglage de l'heure d'été n'a pas d'incidence.

5.2.10 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages → Affichage → Contraste

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.11 Activation du verrouillage des touches

Menu → Réglages → Affichage → Verrouillage touches

- Cette fonction sert à activer le verrouillage des touches. Au bout d'une minute sans actionner une touche ou le

sélecteur, le verrouillage des touches s'active et vous ne risquez plus de modifier une fonction par mégarde.

Chaque fois qu'on actionne un élément de commande du régulateur, le message **Verrouillage des touches activé Appuyer sur OK 3 secondes pour déverrouiller** s'affiche à l'écran. Si vous appuyez 3 secondes sur la touche OK, l'affichage de base apparaît et vous avez la possibilité de modifier des fonctions. Le verrouillage des touches se réactive si vous n'actionnez ni les touches, ni le sélecteur pendant 1 minute.

Pour désactiver durablement le verrouillage des touches, vous devez d'abord les déverrouiller, puis régler la fonction **Verrouillage touches** sur **Arrêt**.

5.2.12 Réglage de l'affichage préféré

Menu → Réglages → Affichage → Affichage préféré

- Cette fonction permet de spécifier les données qui apparaissent dans l'affichage de base, à savoir informations de chauffage, de rafraîchissement ou de ventilation.

5.2.13 Paramétrage des tarifs de l'énergie

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués en unité monétaire par kWh.

Si les tarifs de gaz et d'électricité de votre fournisseur sont indiqués en unité monétaire par m³, demandez quel est exactement le tarif de gaz et d'électricité en unité monétaire par kWh.

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple :

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif appareil de chauffage aux. (gaz, fioul, électricité)	11,3 unités monétaires/kWh	113
Tarif électricité heures creuses (pompe à chaleur)	14,5 unités monétaires/kWh	145
Tarif électricité heures pleines (pompe à chaleur)	18,7 unités monétaires/kWh	187

5.2.13.1 Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif appareil de chauffage aux.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler la valeur/le coefficient qui convient, vous devez vous procurer les tarifs du gaz et de l'électricité auprès de votre fournisseur.

5.2.13.2 Paramétrage du tarif électricité heures creuses

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif électricité heures creuses

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement le **Tarif électricité heures creuses**, vous devez vous renseigner du tarif auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.13.3 Réglage du tarif électricité heures pleines

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif électricité heures pleines

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement le **Tarif électricité heures pleines**, vous devez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.14 Réglage de la correction de sondes de température ambiante

Menu → Réglages → Correction de sondes → Temp. ambiante

- Le régulateur peut afficher la température ambiante actuelle dès lors qu'il est installé dans une pièce d'habitation.

Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. La correction de sonde sert à rectifier la température mesurée.

5.2.15 Réglage de la correction de sondes de température extérieure

Menu → Réglages → Correction de sondes → Temp. extérieure

- Le thermomètre intégré dans la sonde extérieure du régulateur sert à mesurer la température extérieure. La correction de sonde sert à rectifier la température mesurée.

5.2.16 Modification de nom de zone

Menu → Réglages → Saisir nom de zone

- Vous avez la possibilité de modifier les noms de zones d'usine. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.17 Activation de la récupération de chaleur

Menu → Réglages de base → Récupération chaleur

- La fonction **Récupération chaleur** est réglée sur **Auto**. Une régulation interne vérifie alors s'il serait judicieux de récupérer la chaleur ou s'il vaut mieux faire rentrer directement l'air extérieur dans l'habitation. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice d'utilisation du système **recoVAIR.../4** et suivants.

Si vous optez pour **Activer**, la récupération de chaleur fonctionne en continu.

5.2.18 Réglage de l'humidité ambiante actuelle

Menu → Réglages → Humidité ambiante

- Si l'humidité ambiante est supérieure à la valeur paramétrée, le déshumidificateur raccordé s'enclenche. Dès que la valeur redescend sous le seuil paramétré, le déshumidificateur s'arrête.

5.2.19 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les **programmes horaires** ou encore pour **tous les réglages**.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Programmes horaires

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages de temps, comme **Date/Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres des programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **en cours...** s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Tous les réglages

- Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres et rétablit les réglages d'usine, la mention **en cours...** s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.20 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau permet à l'installateur spécialisé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes de fonctionnement

Les modes peuvent être activés directement depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**. Si l'installation de chauffage comporte plusieurs zones, le mode de fonctionnement ainsi activé ne s'applique qu'à la zone pré-réglée par l'installateur spécialisé.

En présence de plusieurs zones activées, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** → **Réglages** pour spécifier un mode distinct pour chacune des zones.

5 Fonctions de commande et d'affichage

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes de fonctionnement pour les zones

5.3.1.1 Mode automatique

Modes → **Chauffage** → **Auto**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Auto**

- La fonction **Auto** régule la température de la zone suivant la température désirée, conformément aux plages horaires spécifiées.

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température en fonction du comportement de régulation défini par l'installateur spécialisé.

- ECO (réglage d'usine) : la fonction de chauffage est désactivée et le régulateur surveille la température extérieure. Si la température extérieure descend en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage une fois la temporisation de la protection antigel écoulée et régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit). Même si la fonction de chauffage est activée, le brûleur ne fonctionne qu'en cas de besoin. Si la température extérieure dépasse 4 °C, le régulateur désactive la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.
- Temp. de réduit : la fonction de chauffage est activée et le régulateur gère la température ambiante suivant la température désirée correspondant au paramètre **Réduit** (mode Réduit).

5.3.1.2 Confort

Modes → **Chauffage** → **Jour**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Confort**

- Le mode **Confort** régule la zone en fonction de la température désirée correspondant au paramètre **Confort**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.3 Réduit

Modes → **Chauffage** → **Réduit**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Réduit**

- Le mode **Réduit** régule la zone en fonction de la température désirée correspondant au paramètre **Réduit**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.4 Arrêt

Modes → **Chauffage** → **Arrêt**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Arrêt**

- La fonction **Chauffage** est coupée pour cette zone et la fonction de protection contre le gel est activée .

5.3.2 Modes de ventilation

Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'emploi correspondante.

5.3.2.1 Mode automatique

Modes → **Ventilation** → **Auto**

- La fonction **Auto** régule la ventilation suivant le niveau de ventilation paramétré, en fonction des plages horaires spécifiées.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur pilote le renouvellement de l'air en fonction du niveau de ventilation réglé à l'aide du paramètre **Ventil. maxi de jour** (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur pilote le renouvellement de l'air en fonction du niveau de ventilation réglé à l'aide du paramètre **Ventil. maxi de nuit** (mode Réduit).

5.3.2.2 Confort

Modes → **Ventilation** → **Confort**

- Le mode **Confort** (ou mode de jour) permet de piloter le renouvellement de l'air en fonction du paramètre **Ventil. maxi de jour**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.2.3 Réduit

Modes → **Ventilation** → **Réduit**

- Le mode **Réduit** régule l'échange d'air via le niveau de ventilation réglé **niv. ventil. max. Réduit** indépendamment des plages horaires.

5.3.3 Modes de production d'eau chaude

5.3.3.1 Mode automatique

Modes → **Eau chaude sanitaire** → **Auto**

- Le mode **Auto** régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température désirée définie au paramètre **Eau chaude sanitaire**, en fonction des plages horaires spécifiées.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.3.2 Confort

Modes → Eau chaude sanitaire → Jour

- En mode **Confort**, la production d'eau chaude est réglée en fonction de la température désirée définie au paramètre **Eau chaude sanitaire**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.3.3 Arrêt

Modes → Eau chaude sanitaire → Arrêt

- La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.3.4 Modes de fonctionnement pour la circulation

Le mode de fonctionnement pour la circulation correspond toujours au mode de fonctionnement de la préparation. Il est impossible de choisir un autre mode.

5.3.5 Modes de rafraîchissement

5.3.5.1 Mode automatique

Modes → Rafraîchissement → Auto

- Le mode Automatique régule la zone en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la **temp. désirée Été** désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, la fonction **Rafraîchissement** est coupée.

5.3.5.2 Confort

Modes → Rafraîchissement → Jour

- Le mode **Confort** régule la zone en fonction de la température désirée définie au paramètre **Confort été**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.5.3 Arrêt

Modes → Rafraîchissement → Arrêt

- La fonction **Rafraîchissement** est coupée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Les modes spéciaux sont directement accessibles depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**. Si une installation de chauffage comporte plusieurs zones, le mode de fonctionnement spécial ainsi activé ne s'applique qu'à la zone pré-réglée par l'installateur spécialisé.

En présence de plusieurs zones activées, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** → **Réglages** pour affecter un mode spécial distinct à chaque zone.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.4.1 Rafraîchissement manuel

Modes → Rafraîch. manuel

- Si la température extérieure est élevée, vous avez la possibilité d'activer le mode spécial **Rafraîchissement manuel**. Vous devez alors spécifier combien de jours ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction **Rafraîchissement manuel**, vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction **Rafraîchissement manuel** est prioritaire sur le chauffage.

Le réglage est valable tant que le mode de fonctionnement spécial est actif. Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

Si vous souhaitez régler séparément la température pour plusieurs zones, utilisez la fonction **Températures désirées**.

5.4.2 Présence exceptionnelle

Modes → Présence exceptionnelle

Menu → Réglages → Modes → ZONE1 → Présence exceptionnelle

- S'il y a une journée où vous restez chez vous dans la semaine, utilisez le mode spécial **Présence exceptionnelle**. Ce mode spécial permet d'activer, pour une journée, le **mode Automatique** avec les réglages paramétrés pour la journée de **dimanche** par le biais de la fonction **Programmes horaires**.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.3 Absence exceptionnelle

Modes → Absence exceptionnelle

Menu → Réglages → Modes → ZONE1 → Absence exceptionnelle

- Si vous devez vous absenter une journée, vous pouvez activer le mode spécial **Absence exceptionnelle**. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée.

La production d'eau chaude et la circulation sont désactivées et la protection antigel est activée.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

5.4.4 Aération de la pièce

Modes → Aération de la pièce

Menu → Réglages → Modes → ZONE1 → Aération de la pièce

- Pour désactiver la zone pendant que vous aérez votre habitation, activez le mode de fonctionnement spécial **Aération de la pièce**.

Ce mode de fonctionnement spécial désactive la zone pendant 30 minutes. La fonction de protection antigel est activée, la production d'eau chaude et la circulation restent en service.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau maximum.

6 Entretien et élimination des dérangements

Le mode de fonctionnement spécial se désactive automatiquement une fois les 30 minutes écoulées ou avant en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.5 Fête

Modes → Fête

Menu → Réglages → Modes → ZONE1 → Fête

- Pour enclencher temporairement une zone, la production d'eau chaude, la ventilation et la circulation, vous devez activer le mode spécial **Fête**.

Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** conformément aux plages horaires programmées.

Le mode de fonctionnement spécial se désactive automatiquement au bout de six heures ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.6 Charge forcée du ballon

Modes → Charge forcée du ballon

- Si vous avez désactivé la production d'eau chaude sanitaire ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode spécial **Charge forcée du ballon**.

Ce mode de fonctionnement spécial amène ponctuellement l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à la température d'**eau chaude sanitaire** désirée qui a été paramétrée. Il se désactive une fois la température atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.7 Arrêt (hors gel)

Modes → Arrêt (hors gel)

- La fonction de chauffage, la production d'eau chaude et le rafraîchissement sont désactivés. La fonction de protection antigel est activée.

La circulation est désactivée.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

5.5 Messages

5.5.1 Message d'entretien

Si une intervention de maintenance est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien  à l'écran.

Pour éviter tout dommage ou panne de l'installation de chauffage, il est impératif de tenir compte de ce message d'entretien :

- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil donne des consignes relatives au message d'entretien indiqué, effectuez l'entretien en suivant les instructions.
- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil ne donne pas de consigne relative au message d'entretien ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même l'intervention, adressez-vous à un installateur spécialisé.

Les messages d'entretien suivants peuvent apparaître :

- **Entretien générateur 1** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Entretien générateur 2** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Entretien** (de l'installation de chauffage)
- **Manque d'eau générateur 1** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Manque d'eau générateur 2** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Manque d'eau pompe à chaleur** (pompe à chaleur)
- **Entretien VMC**

5.5.2 Message d'erreur

Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans l'installation de chauffage, il est signalé par un message d'erreur sur l'écran . L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

Pour faire réapparaître l'affichage de base à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour**.

Vous pouvez relever les messages d'erreur actuels en sélectionnant **Menu** → **Informations** → **État de l'installation** → **État de défaut**. Dès qu'il y a un message d'erreur relatif à l'installation de chauffage, le niveau de réglage **État de défaut** bascule sur **Journ. déf.** La touche de sélection droite est alors associée à la fonction **Afficher**.

6 Entretien et élimination des dérangements

6.1 Entretien du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

6.2 Vue d'ensemble des anomalies

Identification et élimination des dérangements (→ page 26)

Si le message d'erreur **Mode restreint/sécurité confort inactif** s'affiche à l'écran, cela signifie que la pompe à chaleur est en panne et que le régulateur est en mode de secours. C'est l'appareil de chauffage auxiliaire qui alimente l'installation de chauffage en énergie thermique. L'installateur spécialisé a limité la température associée au mode de secours au cours de l'installation. Vous pouvez donc sentir la chaleur moindre de votre logement et de l'eau chaude sanitaire.

En attendant la venue de l'installateur spécialisé, procédez aux réglages suivants avec le sélecteur :

- **Inactif** : le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est modérée.

- **Chauffage** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage, le chauffage fonctionne, mais l'eau sanitaire est froide.
- **ECS** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais de la production d'eau chaude sanitaire. Vous avez de l'eau chaude sanitaire, mais le chauffage ne fonctionne pas.
- **ECS+ch.** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage et du mode eau chaude sanitaire. Le chauffage fonctionne et vous avez de l'eau chaude sanitaire.

L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.

Pour effectuer des paramétrages au niveau du régulateur, cliquez sur **Retour**. L'écran rebascule sur l'affichage de base. Le message d'erreur réapparaît au bout de 5 minutes sans manipulation.

7 Mise hors service

7.1 Remplacement du régulateur

Pour changer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

7.2 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ En l'occurrence, le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.
- ▶ Déposez-le plutôt dans un point de collecte pour appareils électriques et électroniques usagés.



Si le produit comporte des piles qui portent ce symbole, cela signifie qu'elles sont susceptibles de contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ En l'occurrence, vous devez déposer les piles dans un point de collecte prévu à cet effet.

8 Garantie et service après-vente

8.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.

2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation

9 Caractéristiques techniques

technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)

- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

8.2 Service après-vente

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

Validité: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse

Service après-vente tél.: 026 409 72-17

Service après-vente fax: 026 409 72-19

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

9 Caractéristiques techniques

9.1 Caractéristiques techniques

Tension de service max.	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante max. admissible	0 ... 60 °C
Humidité amb. act	35 ... 95 %
Hauteur	115 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

9.2 Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013

L'efficacité saisonnière de chauffage des locaux inclut systématiquement, dans le cas des appareils avec régulateur à sonde extérieure intégré et possibilité d'activation d'une fonction de thermostat d'ambiance, un coefficient de correction pour régulateur de catégorie VI. On ne peut exclure un écart par rapport à l'efficacité saisonnière de chauffage des locaux en cas de désactivation de cette fonction.

Catégorie du régulateur de température	VI
Contribution à l'efficacité énergétique saisonnière de chauffage des locaux η_s	4,0 %

9.3 Résistances de sonde

Température (°C)	Résistance (Ohm)
-25	2167
-20	2067
-15	1976
-10	1862
-5	1745
0	1619
5	1494
10	1387
15	1246
20	1128
25	1020
30	920
35	831
40	740

Annexe

A Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions qui figurent dans la vue d'ensemble des modes de fonctionnement et la vue d'ensemble des niveaux de commande ne sont pas toutes disponibles dans toutes les configurations d'installation.

A.1 Modes de fonctionnement

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglages d'usine
Mode de fonctionnement		
Chauffage.	Arrêt, auto, confort, réduit	Auto
Rafraîchissement	Arrêt, auto, confort	Auto
Ventilation	Auto, Confort, Réduit	Auto
Eau chaude sanitaire	Arrêt, auto, confort	Auto
Mode de fonctionnement spécial		
Rafraîchissement manuel	Actif	–
Présence exceptionnelle	Actif	–
Absence exceptionnelle	Actif	–
Boost ventilation	Actif	–
Fête	Actif	–
Charge forcée du ballon	Actif	–
Arrêt	Actif	–

A.2 Niveaux de commande

Les fonctions décrites pour la **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Informations → Etat de l'installation →					
Installation ----					
État de défaut	Valeur actuelle			Pas de déf., journ. déf.	
Pression d'eau	Valeur actuelle		bar		
Etat de l'installation	Valeur actuelle			Veille, Mode ch., Rafraîch., ECS	
Température du capteur	Valeur actuelle		°C		
Rendement solaire	Valeur actuelle		kWh		
Reset cumul	Valeur actuelle			Oui, non	Non
Energie environnementale accumulée	Valeur actuelle		kWh		
Reset énergie géoth.	Valeur actuelle			Oui, non	Non
Humidité amb. act	Valeur actuelle		%		
Point de rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
triVAI	Valeur actuelle				
ZONE1					
Temp. de confort. Chauffage.	Valeur actuelle		°C	0,5	20
	5	30			
Temp. de confort. Rafraîchissement	Valeur actuelle		°C	0,5	24
	15	30			
Temp. désirée réduit	Valeur actuelle		°C	0,5	15
	5	30			
Température ambiante	Valeur actuelle		°C		

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Ventilation ----					
Sonde qualité air 1	Valeur actuelle		ppm		
Sonde qualité air 2	Valeur actuelle		ppm		
Sonde qualité air 3	Valeur actuelle		ppm		
Humidité air vicié	Valeur actuelle		% rel		
Informations → Consommation → Mois en cours → Chauffage →					
Courant	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
Informations → Consommation → Mois en cours → Eau chaude sanitaire →					
Courant	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
Informations → Consommation → Mois précédent → Chauffage →					
Courant	Cumul du mois précédent		kWh		
Combustible	Cumul du mois précédent		kWh		
Informations → Consommation → Mois précédent → Eau chaude sanitaire →					
Courant	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consommation → Historique → Chauffage →					
Courant	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consommation → Historique → Eau chaude sanitaire →					
Courant	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Énergie solaire cum. →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Énergie géoth. cumul. →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Consommation élect. →					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Consomm. combustible →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Récupération chaleur →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Contact →					
Entreprise Téléphone	Valeurs actuelles				
Informations → Numéro de série					
Référence de l'appareil	Valeur permanente				
Températures désirées → ZONE1 →					
Temp. de confort. Chauffage.	5	30	°C	0,5	20
Temp. de confort. Rafraîchissement	15	30	°C	0,5	24
Temp. désirée réduit	5	30	°C	0,5	15
Températures désirées → Eau chaude sanitaire →					
Eau chaude sanitaire	35	70	°C	1	60
Niveau ventilation →					
Ventilation maxi de jour	1	10		1	7
Ventilation maxi de nuit	1	10		1	3
Programmes horaires → ZONE1 : chauffage →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Préparation →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 05:30-22:00 Sa : 07:00-23:30 Di : 07:00-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Circulation →					

Annexe

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Programmes horaires → ZONE1 : rafraîch. →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Programmes horaires → Ventilation →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Programmes horaires → Fonctionnement à bruit réduit →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à sa : 00:00-00:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Programmes horaires → Heures pleines →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Di : 11:00-13:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Vacances →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Température	5	30	°C	1	15
Présence planifiée →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Réglages → Langue →					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
				Langue sélectionnable	Deutsch
Réglages → Date / Heure →					
Date	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.15
Heure	00:00	23:59	h:min	00:10	08:00
Été/Hiver				Manuelle, Auto	Manuelle
Réglages → Affichage →					
Contraste écran	1	15		1	9
Verrouillage touches				Arrêt, marche	Arrêt
Affichage préféré				Chauffage, Rafraîchissement, Ventilation	Chauffage.
Réglages → Tarifs de l'énergie →					
Tarif appareil de chauffage aux.	1	999		1	12
Tarif électricité heures creuses	1	999		1	16
Tarif électricité heures pleines	1	999		1	20
Réglages → Offset →					
Température ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Température extérieure	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Réglages → Modes → ZONE1 →					
Chauffage.				Arrêt, auto, confort, réduit	Auto
Rafraîchissement				Arrêt, auto, confort	Auto
Présence exceptionnelle				Active, Inactive	Inactif
Absence exceptionnelle				Active, Inactive	Inactif
Aération de la pièce				Active, Inactive	Inactif
Fête				Actif, Inactif	Inactif
Réglages → Saisir nom de zone →					
ZONE1	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espace	ZONE1
Réglages → Ventilation →					
Récupération de chaleur				Auto, Activer, Arrêt	Auto
Réglages → Humidité ambiante →					
Humidité ambiante maxi	30	70	% rel	1	40
Réglages → Retour aux réglages d'usine →					
Programmes horaires				Oui, non	Non
Tous les réglages				Oui, non	Non
Accès technicien →					
Saisie du code d'accès	000	999		1	000

B Identification et élimination des dérangements

anomalie	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> – Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. – Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur spécialisé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur		
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection		
Pas de possibilité de modification des paramètres et des valeurs Écran d'affichage : Verrouillage des touches activé Appuyer sur OK 3 secondes pour déverrouiller	Le verrouillage des touches est activé.	Pour modifier des valeurs sans désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction dont vous voulez modifier la valeur. 3. Modifiez la valeur. Au bout de 1 minute sans manipulation, le verrouillage des touches est réactivé. Pour désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction Verrouillage touches. 3. Modifiez le paramètre et réglez-le sur Arrêt.
Montée en température insuffisante du chauffage et de l'eau chaude sanitaire	La pompe à chaleur ne fonctionne pas.	1. Contactez votre installateur spécialisé. Paramétrage provisoire en attendant l'installateur spécialisé : <ol style="list-style-type: none"> 2. Utilisez le sélecteur pour choisir le paramétrage : <ul style="list-style-type: none"> – Inactif : le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est modérée. – Chauffage* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage. – ECS* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais de la production d'eau chaude sanitaire. – ECS+ch.* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire.
*L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.		

Index

A			
Absence exceptionnelle	17	Mode de fonctionnement spécial.....	17
Accès technicien	15	Absence exceptionnelle.....	17
Activation de la récupération de chaleur	15	Aération de la pièce	17
Activation du verrouillage des touches.....	14	Arrêt.....	18
Aération de la pièce.....	17	Charge forcée du ballon	18
Affichage de base.....	6	Fête.....	18
Affichage, coordonnées (contact) de l'installateur spécialisé	11	Présence exceptionnelle	17
Affichage, statistiques solaires	11	Rafraîchissement manuel	17
Arrêt.....	17–18	Mode Réduit	16
C		Modification du contraste, exemple.....	8
Charge forcée du ballon	18	N	
Chauffage	6	Niveau de commande, installateur spécialisé	6
Circulation	6	Niveau de commande, utilisateur	6
Concept d'utilisation	8	Niveau de réglage	7
Confort.....	16–17	Niveau de sélection.....	7
Consommation de combustible	11	Niveau de ventilation	12
Consommation électrique.....	11	Niveau, installateur spécialisé	6
Coordonnées.....	11	Niveau, utilisateur.....	6
Coordonnées (contact), installateur spécialisé	11	Numéro de série	5
D		P	
Documents	5	Paramétrage des tarifs de l'énergie	14
E		Plage horaire, divergences dans un bloc	12
Energie géothermique accumulée.....	11	Présence exceptionnelle	17
Entretien du produit	18	Présence planifiée.....	13
Etat de l'installation.....	9	Prévention des dysfonctionnements	3
Exemple, modification du contraste	8	Production d'eau chaude.....	6, 12
F		Programme horaire	
Fête	18	Circulation.....	13
Fonction de protection antigel	6	Eau chaude sanitaire	13
Fonction de régulation.....	5	Fonctionnement à bruit réduit.....	13
Fonction de touche programmable.....	7	Rafraîchissement.....	13
G		Réglage	12
Gel.....	3	Réglage rapide	12
I		Tarifs de l'énergie	13
Installateur spécialisé, coordonnées (contact)	11	Ventilation	13
Installation, installateur spécialisé.....	3	Zone.....	13
M		R	
Marquage CE	5	Rafraîchissement	6
Message d'entretien	18	Rafraîchissement manuel.....	17
Message d'erreur.....	18	Référence d'article	5
Mode	7, 15	Réglage de l'affichage préféré	14
Chauffage, arrêt.....	16	Réglage de l'écran	14
Chauffage, mode Automatique.....	16	Réglage de l'heure	14
Chauffage, mode Confort	16	Réglage de l'heure d'été	14
Chauffage, mode Réduit.....	16	Réglage de l'heure normale	14
Production d'eau chaude sanitaire (préparation), arrêt	17	Réglage de l'humidité ambiante.....	15
Production d'eau chaude sanitaire (préparation), mode Automatique.....	16	Réglage de l'humidité de l'air	15
Production d'eau chaude sanitaire (préparation), mode Confort.....	17	Réglage de la correction de sonde de température ambiante.....	15
Rafraîchissement, arrêt	17	Réglage de la correction de sonde de température extérieure	15
Rafraîchissement, mode Automatique	17	Réglage de la date	14
Rafraîchissement, mode Confort.....	17	Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs	12
Ventilation, mode Automatique.....	16	Réglage désiré	7
Ventilation, mode Confort	16	Réglage du contraste de l'écran.....	14
Ventilation, mode Réduit	16	Réglage du niveau de ventilation	12
Mode Arrêt chauffage.....	16	Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire	14
Mode automatique.....	16–17	Réglage du tarif électricité heures creuses	15
		Réglage du tarif électricité heures pleines	15
		Rendement de la récupération de chaleur	11
		Résistances de sonde	20
		Restauration de la langue	14

Index

S

Sélection de la langue	13
Spécification de nom de zone	15
Symboles.....	7

T

Température ambiante, réglage de la correction de sonde.....	15
Température désirée	
Modification définitive	8
Modification pour le jour actuel.....	8
Production d'eau chaude.....	12
Réglage	11
Zone.....	11
Température extérieure, réglage de la correction de sonde.....	15

U

Utilisation conforme.....	3
---------------------------	---

V

Vacances.....	13
Ventilation.....	6
Visualisation de l'énergie géothermique cumulée.....	11
Visualisation de l'état de l'installation	9
Visualisation de la consommation de combustible.....	11
Visualisation de la consommation électrique	11
Visualisation de la référence d'article.....	5, 11
Visualisation des statistiques solaires	11
Visualisation du numéro de série	5, 11
Visualisation du rendement de la récupération de chaleur ...	11

Z

Zone	11
Zones	6



0020196678_00 ■ 24.02.2015

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32

Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19

Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52

Klantendienst 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14

Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19

Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52

Klantendienst 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be